

S'inscrivant dans le cadre des activités de l'Observatoire juridique Natura 2000, le thème du présent colloque porte sur les questions juridiques que soulève l'application par le juge national – constitutionnel, administratif et judiciaire – des dispositions relatives à Natura 2000, en vue d'évaluer la contribution du juge à l'effectivité de ces dernières. Corps de règles complexe, technique, faisant appel à des concepts scientifiques ardues à interpréter pour un non-scientifique, le régime Natura 2000 n'est guère aisé à appliquer pour un juge non spécialisé. Le recours à l'expertise est souvent indispensable pour déterminer dans quelle mesure tel ou tel standard – par exemple le caractère « significatif » d'un impact – a été respecté ou non. Pour cette raison, les solutions trouvées par le juge aux différents problèmes que pose l'application du régime Natura 2000 dans les différents États membres méritent l'attention et sera enrichissante tant pour le chercheur que pour le praticien.

As part of the activities of the Legal Observatory Natura 2000, this colloquium focuses on legal issues arising from the implementation by the national courts – constitutional, administrative and judicial ones – of the provisions relating to Natura 2000, in order to assess the contribution of the judge to the effectiveness of this regime. The enforcement of this legislation, which encompasses a complex body of technical rules, grounded on scientific concepts difficult to interpret for a non-scientist, is not easy to apply by a non-specialized judge. The use of expertise is often essential to determine how a particular standard – for example the "significant" character of an impact – has been met or not. For this reason, the solutions found by the judge to the various problems arising from the application of the Natura 2000 provisions in the different Member States deserve attention and will be rewarding for both researchers and practitioners.

Direction scientifique

Charles-Hubert Born et Francis Haumont

Date

31 mars 2011

Lieu

Auditoire Montesquieu 3
Place Montesquieu
1348 Louvain-la-Neuve

Formation agréée des avocats : 6 points

Formation agréée des stagiaires judiciaires : 2 points

Accès

Train : gare de LLN via la gare d'Ottignies

Voiture : un accès aux parkings Grand Place et Grand Rue sera prévu, moyennant le paiement, à l'accueil du colloque, d'une carte de sortie de parking de 4 €.

Un plan des parkings est accessible sur www.uclouvain.be/parkinglln.

Frais d'inscription

85 € (repas compris ; sans les actes publiés)

À verser sur le compte de l'UCL n° 091-0015728-43 en

mentionnant JURI13L1 + Nom

N° de TVA (UCL) : BE 0419.052.272.

Les frais d'inscription des magistrats sont pris en charge par l'IFJ.

L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

Secrétariat du colloque

Mme Annick Hermann

Département de droit public, Collège Thomas More

2, Place Montesquieu

1348 Louvain-la-Neuve

Tél. 010/47 47 11 – Fax. 010/47 47 09

annick.anthoon@uclouvain.be

Crédit photographique: Charles-Hubert Born ©

NATURA 2000 ET LE JUGE

Aperçu en Belgique et dans l'Union
européenne

NATURA 2000 AND THE JUDGE

Situation in Belgium and in the EU



COLLOQUE DE DROIT COMPARÉ

LOUVAIN-LA-NEUVE

31 MARS 2011

Séminaire de droit de l'urbanisme et de l'environnement (SERES)
Institut JUR-I pour la recherche pluridisciplinaire en sciences juridiques
Université catholique de Louvain

9h00 Accueil
Bernard DUBUISSON • Doyen de la Faculté de droit et de criminologie de l'UCL

Interventions du rapporteur belge et/ou de 2-3 rapporteurs nationaux étrangers

9h10 Introduction
Robert ANDERSEN • Premier Président Conseil d'État

12h30 Lunch (buffet)

Séance du matin : le contentieux objectif
Présidence : Bernard DROBENKO • Professeur, CRIDEAU, Limoges

Séance de l'après-midi : le contentieux subjectif et les questions transversales
Présidence : Etienne ORBAN DE XIVRY • Professeur, UCL

9h20 *Natura 2000 et le juge européen*
Charles-Hubert BORN • Professeur, UCL
Francis HAUMONT • Professeur, UCL

14h00 *Natura 2000 et le juge judiciaire – Rapport général*
Pascale STEICHEN • Professeur, Université de Nice

Le point de vue de la Commission (15')
Marc CLÉMENT • Commission européenne

Le point de vue du Parquet (15')
Stéphane HERBAY • Substitut du Procureur du Roi

10h00 *Natura 2000 et le juge constitutionnel – Rapport général*
Domenico AMIRANTE • Université Naples II

Interventions du rapporteur belge et/ou de 2-3 rapporteurs nationaux étrangers

15h00 *Standing and access to justice – Rapport général (en anglais)*
Michael KRITIKOS • Commission européenne
Marios HAIDARLIS • Avocat au Barreau d'Athènes

Le point de vue du juge (15')
Luc LAVRYSEN • Juge à la Cour constitutionnelle de Belgique

15h30 Pause café

Interventions du rapporteur belge et/ou de 2-3 rapporteurs nationaux étrangers

15h50 *Charge de la preuve et expertise - Rapport général*
Edgard ARENDT • Juriste, Secrétaire de l'Association luxembourgeoise pour le droit de l'environnement

11h00 Pause café

11h20 *Natura 2000 et le juge administratif - Rapport général*
Jessica MAKOWIAK • Chargé de cours en droit, CRIDEAU, Limoges

Le point de vue de l'expert
Jean-Luc MÉRIAUX • Expert de Justice près la Cour d'appel de Douai pour les études et mesures des impacts sur l'Environnement

Le point de vue de l'auditeur (15')
Jean-François NEURAY • Premier Auditeur Conseil d'État de Belgique

16h40 Débat

17h30 Fin

À renvoyer à Mme Annick Hermann,
Pôle de recherche en droit public
Faculté de droit
Place Montesquieu 2
1348 Louvain-la-Neuve

Nom, prénom :
Organisme et titre :

Adresse :

Tél. / Fax. :

e-mail :

S'inscrit au colloque du 31 mars 2011 « Natura 2000 et le juge » et verse 85 € sur le compte n° 091-0015728-43 de l'UCL avec mention JURI13L1 + Nom de la ou des personnes inscrites.

Souhaite pouvoir accéder aux parkings Grand Place ou Grand Rue

Souhaite une facture
N° de TVA :

Souhaite une attestation comme avocat/magistrat

Date :

Signature :